

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air siégeant en formation SST du 09 juin 2021.

Le comité technique de l'École de l'air (ÉA) a examiné différentes questions relatives à la santé et la sécurité au travail, dans sa séance du 9 juin 2021, à 14H30. Outre l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2021, ont été abordés les points suivants :

- **Information concernant la situation sanitaire :**

Situation actuelle maîtrisée sur la base aérienne 701, dans un contexte national qui s'améliore. **La vigilance de tous et le respect des gestes barrière demeurent impératifs.**

Le télétravail élargi reste possible en mesure de précaution jusqu'au 30 juin, avec accord du responsable hiérarchique ; la reprise progressive en présentiel est néanmoins encouragée dès à présent pour retrouver un collectif de travail et préparer la rentrée de septembre.

La campagne vaccinale se poursuit ; le personnel civil est invité à participer au suivi volumétrique des vaccinations mis en place dans chaque unité afin de pouvoir évaluer au mieux le risque de vulnérabilité.

- **Médecine de prévention du personnel civil affecté à l'ÉA :**

Changement de dispositif au 1^{er} septembre 2021 : le service de santé des armées (SSA) ne pouvant plus assurer le soutien apporté jusqu'à présent en la matière, un avis favorable a été donné à la prise en charge du personnel civil par une association agréée du secteur civil, ST Provence, dont les locaux sont proches de la BA 701. Finalisation des opérations contractuelles prévue fin juin.

Le transfert des dossiers médicaux, sous pli confidentiel, sera effectué par l'actuel service de médecine de prévention, sur la base d'une autorisation individuelle (un formulaire sera adressé à chaque agent ; il sera à compléter et à renvoyer au plus tôt par les agents qui le souhaitent).

- **Dispositif de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) :**

Un dispositif global est déployé au sein de l'ÉA : désignation de référents RPS, séances de sensibilisation et de formation, mise en place d'une cellule pluri-disciplinaire, reprise de la démarche d'évaluation des RPS initiée en 2019.

Coordonnées des référents RPS :

- ✓ **CNE Pierre AGOSTINI** (pierre.agostini@intradef.gouv.fr) - 04.13.93.49.13.
- ✓ **Mme Katia GUIRAO**, suppléante : (katia.guirao@intradef.gouv.fr) – 04.13.93.00.61.